



## COMMUNE D'AVRESSIEUX

73240 AVRESSIEUX  
04 76 37 05 09  
[mairie@avressieux.com](mailto:mairie@avressieux.com)

Le 18 décembre 2025

## ARRÊTÉ DE CIRCULATION PM 25/9

**Le Maire de la commune d'AVRESSIEUX (Savoie),**

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par l'entreprise Les Charpentiers du Guiers – 1370 route de Chambéry- 73520 SAINT BERON

Considérant que, pour la réalisation des travaux définis à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté et assurer la sécurité des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation des véhicules,

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup>

Pour permettre les travaux de charpente, 90 Route de Pont de Beauvoisin, la circulation sera réglementée les 22 et 23 décembre de 8h00 à 15h00.

#### Article 2

La circulation sera interdite les 22 et 23 décembre de 8h00 à 15h00

#### Article 3

La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise Les Charpentiers du Guiers chargée des travaux.

#### Article 4

Ampliation de cet arrêté sera :

- transmise à l'entreprise, transmise à la gendarmerie, transmise au Syclum, affichée à la Mairie et sur le site internet de la commune, ainsi que sur les lieux des travaux (par le soin de l'entreprise).

*A Avressieux, le 18 décembre 2025*

*Le Maire  
Paul REGALLET*

